

Le Président

Tél : 02 38 49 47 48 - secretariat.cabinet@univ-orleans.fr

Références à rappeler : EB/TA/34

Monsieur le Président de la Troisième chambre
Cour des Comptes
13 rue Cambon
75100 PARIS CEDEX 01

Vos Réf. : S2023-0608-3

Objet : réponses aux observations définitives - Université d'Orléans

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier les deux équipes de la Cour des Comptes qui se sont succédé du 11 juillet 2019 au 5 mai 2023 pour réaliser l'audit des exercices comptables 2013 à 2021, ainsi que l'ensemble des membres de la troisième chambre pour leur analyse de la gestion et du pilotage de l'université d'Orléans sur la période 2012-2022. Si les attentes sont fortes de la part de la Cour comme en témoigne le contenu de ce rapport, elles sont sans doute encore plus prégnantes pour l'ensemble de l'établissement qui attend de prendre connaissance de ses conclusions avec le plus vif intérêt.

Je remercie également l'ensemble des services de l'université qui, tout au long du processus, ont répondu avec diligence à l'ensemble des sollicitations et ont réuni un très grand nombre de données et de documents. Cette somme d'informations a été complétée par de nombreuses auditions réalisées avec différentes catégories de personnels, que je remercie ici pour le temps consacré à cet exercice délicat. Il est essentiel que chacun des acteurs de ce processus, mais également chaque personnel de l'Université, puisse maintenant consulter le résultat du travail d'analyse et de recoupement réalisé par la Cour qui a bien voulu rendre public ce rapport.

Ce document synthétique de 67 pages présente une analyse dense du fonctionnement de l'établissement sur une période de plus de 10 années. Les constats comme les conclusions qui y figurent peuvent être largement partagés.

En effet, ce rapport reconnaît d'abord les valeurs d'un établissement dont « *l'ADN est de concevoir le service public comme le service de la population* », dont l'ambition est de permettre « *l'accès de tous les publics à l'enseignement supérieur* ». Ce rapport est aussi exigeant lorsqu'il pose une série de recommandations, de rappels à la règle ou encore de conditions pour pouvoir porter cette ambition et ces valeurs au niveau légitimement attendu par nos concitoyens.

On ne peut que souscrire à la projection à court-moyen terme qui amène la Cour à souligner le fort besoin de soutien de l'Université par le MESR pour, d'une part, consolider sa sortie de crise (notamment financière) et, d'autre part, mener à bien les grands projets structurants (Médecine, Université Européenne, Minerve, Madeleine...) qui donneront à l'Université d'Orléans un tout autre visage à l'horizon 2030.

Ainsi, par son caractère équilibré entre observations, recommandations, mais aussi rappel des responsabilités de chacun, ce rapport engage l'établissement à faire preuve d'encore plus de vigilance sur ses process et de plus de volontarisme dans ses évolutions.

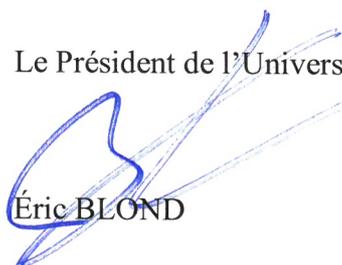
Il peut être noté à cet égard que certaines des mesures prises par l'établissement répondent déjà à une partie des recommandations de la Cour, tel que, le positionnement de la cellule financière de la Direction de la Recherche et du Partenariat au sein de la Direction des Affaires Financières par exemple, ou encore la révision en cours de la méthodologie de construction budgétaire. Cela témoigne d'une convergence d'analyse sur les actions prioritaires qui doivent amener l'établissement à consolider ce qui a été entrepris.

Bien évidemment, comme dans tout travail de cette ampleur sur une période aussi longue, avec de nombreux contributeurs, quelques immanquables coquilles factuelles subsistent dans ce document mais elles sont aisément détectables par un œil attentif et critique qui, le plus souvent, trouvera les éléments de correction au sein de ce même rapport. Mais il nous faut avant tout s'attacher au fond du rapport, qui conforte une analyse interne largement partagée, rassure quant à la direction prise ces dernières années, et propose quelques pistes nouvelles de réflexions et d'actions.

Il nous revient désormais, sur la base de ces constats et préconisations, de poursuivre les efforts engagés pour permettre à notre université d'exprimer pleinement ses capacités dans l'ensemble de ses missions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'Université d'Orléans



Éric BLOND